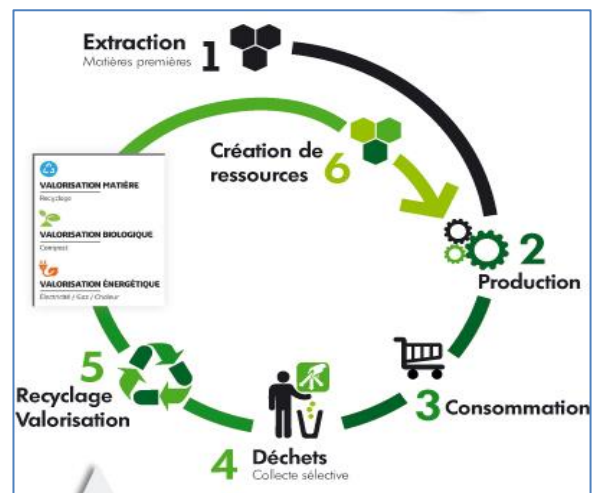
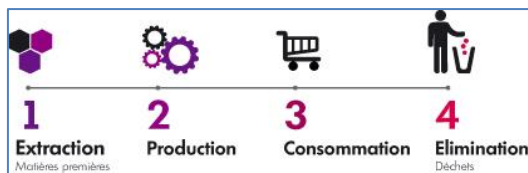


L'Économie circulaire, vertueuse ET rentable

Le 15 février à Kedge Business School (Marseille), élus de divers bords, chefs d'entreprises et représentants d'institutions ont échangé sur le thème « Economie circulaire et dynamique de territoires ». Cette mobilisation large souligne le fait que l'économie circulaire est un projet à la fois économique et écologique. Le constat de base ne fait en effet plus débat : nos prélèvements sur les ressources naturelles dépassent déjà largement la capacité de la terre à la fois à régénérer les ressources renouvelables, à fournir des ressources non renouvelables et à absorber les déchets.

L'économie linéaire qui consiste à prélever, fabriquer, consommer et jeter ayant atteint ses limites, il faut trouver de nouveaux modèles de développement. **L'économie circulaire appelle à repenser notre mode de production et de consommation, en réutilisant les biens, les matières et les flux d'énergie, avec pour objectif de minimiser au maximum les pertes et le gaspillage.**



Illustrations issues du site du Grand Autunois Morvan <http://www.grandautunoismorvan.fr/economie-circulaire>

L'économie circulaire s'appuie sur plusieurs concepts, certains novateurs comme l'écologie industrielle (les déchets d'une industrie servent de matière première à une autre), l'économie de la fonctionnalité (vendre l'usage d'un bien plutôt que le bien), l'éco-conception (penser à la fin de vie d'un produit dès sa conception) et d'autres plus connus comme le recyclage, le réemploi et la réparation, que notre modèle économique semblait pourtant avoir un peu oubliés.

Voir le [schéma explicatif de l'Institut de l'Économie Circulaire](#).

Écologie industrielle, économie de la fonctionnalité, implications logistiques : [notre article dans le Flow n°28](#) (pp26-27).

Les acteurs publics se mobilisent... du moins dans les textes

Cet évènement a permis de souligner l'inscription de l'Économie circulaire dans les stratégies de développement à tous les échelons de gouvernance : européenne, nationale, régionale et locale. La Commission Européenne est en train de reprendre la première feuille de route sur l'Économie Circulaire, afin de dépasser le simple retraitement des déchets pour aborder la création de richesse. En France, l'économie circulaire occupe une place importante dans le [projet de loi relatif à la transition énergétique pour la](#)

[croissance verte](#)¹; cependant, **un travail important reste à faire sur le statut légal du déchet** qui, dans les textes actuels, rend très difficile sa réutilisation. En parallèle des outils sont développés permettant l'appréhension des concepts d'économie circulaire puis leur mise en œuvre, comme le guide méthodologique [Comptabilité des flux de matières dans les régions et les départements](#) publié par le Commissariat Général au Développement Durable, ou le [Guide méthodologique du développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France](#).

Cette prise de conscience commune permet une coordination entre les différentes échelles de gouvernement : ainsi l'économie circulaire est incluse en PACA dans le contrat de plan Etat-Région.

Mais au-delà du cadre législatif et des méthodes, **c'est au niveau des territoires que doivent s'inscrire les initiatives pour une économie circulaire**. Certains se sont déjà pleinement engagés dans cette voie, comme la région Haute-Normandie ou le futur [Grand-Paris](#).

La capacité des territoires à engendrer le changement tient à plusieurs ingrédients : la coopération des parties prenantes (public-privé-habitants et associations), les pratiques innovantes, mais aussi une vraie volonté politique. Leader dans le domaine, **la ville de Capannori en Toscane a réduit de 40% sa production des déchets ménagers et assimilés, entre 2004 et 2013, démontrant la faisabilité d'objectifs ambitieux**. À titre de comparaison, l'objectif de la France est une réduction de 10% entre 2010 et 2020. Pour agir concrètement, le "Centre national d'information indépendante sur les déchets" a lancé en 2014 l'action Zero-Waste France, en s'inspirant de démarches qui ont fait leurs preuves en Europe.

Des opportunités importantes pour le monde économique

Le 15 février, plusieurs intervenants ont salué l'avance prise par le monde économique, qui n'a pas attendu les incitations publiques pour investir le champ de l'économie circulaire. Il convient de noter des initiatives innovantes en PACA : ainsi des ressourceries (comme le [Recyclodrome](#) à Marseille) récupèrent, réparent et revendent des objets en tout genre. Toujours à Marseille l'entreprise [Totem](#) propose un abonnement permettant d'utiliser des Twizy (petits véhicules électriques) à moindre coût pour des trajets occasionnels. Enfin, le Grand Port Maritime a créé la plateforme d'écologie industrielle [PIICTO](#) (Plateforme Industrielle et d'Innovation de Caban Tonkin) avec les industriels locaux. Avec une vision à long terme de transition vers l'économie circulaire, cette initiative rend le territoire attractif pour des implantations potentielles, mais permet également de réaliser à court terme des économies importantes.



En effet, derrière l'économie circulaire, il y a des profits à faire, comme l'a souligné Yves Delafon, du Groupement Economique du Pays d'Aix. Ce n'est pas un hasard si **les principes d'écologie industrielle sont pratiqués depuis des décennies, sous d'autres noms et de manière non systématique, par divers grands groupes industriels**. Mais l'économie circulaire est plus qu'une transition nécessaire pour la société et l'environnement que la prochaine révolution industrielle qu'Etats et entreprises ne peuvent se permettre de manquer : elle ouvre des territoires économiques non explorés, avec des opportunités de croissance et de nouveaux *business-models* à créer. Pour les schémas d'économie de la fonctionnalité plus particulièrement, on peut supposer que le ou les premiers acteurs à se positionner avec succès et atteindre une certaine inertie prendront une avance considérable, à la manière de BlaBlaCar sur le covoiturage.

Il est donc important de sortir d'une conception de l'écologie comme « automatiquement plus coûteuse ». Comme entendu au forum européen des clusters logistiques en octobre 2014 « **if you're going green and it's**

¹ Dans la même dynamique, même s'il ne s'agit pas directement d'économie circulaire, le Sénat a adopté le 16 février une proposition de loi visant à lutter contre l'obsolescence programmée et à augmenter la durée de vie des produits.

costing you money, then you are doing something wrong » [si vous passez au vert et que cela vous coûte de l'argent, c'est que vous faites une erreur quelque part].

Vers une prise de conscience du rôle clé de la logistique dans l'économie circulaire

Force est de constater que **la logistique n'a pas la place -centrale- qu'elle mérite dans les réflexions actuelles sur l'économie circulaire, et que la filière n'a pas pris conscience des opportunités de développement qu'elle représente**. François-Michel Lambert, lui-même issu du monde de la logistique, illustre bien que l'approche par les flux est indispensable à l'économie circulaire : « Dans cette approche écosystémique, **tout produit est pensé comme un flux de matière et d'énergie** qui peut être réutilisé, réparé ou encore recyclé en fin de vie. »

L'économie circulaire correspond en effet à une **révolution de tout le processus de supply-chain**. Delphine de France (CCIMP-cabinet Ekos) a ainsi évoqué le cas de grandes entreprises qui ont dû réorganiser leurs chaînes logistiques pour intégrer des pièces réutilisées. La gestion des flux et la traçabilité vont gagner en complexité mais aussi en valeur ajoutée : tous les composants d'un produit manufacturé seront suivis pour pouvoir être remplacés, afin de prolonger la durée de vie du produit, ou réutilisés, lorsque celui-ci est désossé en fin de vie.

Pour satisfaire les besoins des populations et des entreprises, l'économie de la fonctionnalité s'appuie nécessairement sur une logistique hyper-réactive et performante. Dans un modèle d'économie de la fonctionnalité, la logistique ne supervise pas uniquement les stocks en entrepôts et en magasins, mais également le bien qui est « stocké » chez le particulier l'utilisant à une période donnée... avant son acheminement vers le client suivant ou son retour en atelier pour réparation. De nouveaux schémas de suivi, de collecte et de distribution des biens **laissent entrevoir le développement d'une logistique à très haute valeur ajoutée qui n'est pas aujourd'hui investie**. Pourtant les champs d'application ne manquent pas, d'une plateforme d'économie participative avec la mise à disposition entre particuliers d'outils et de biens à un service aux entreprises s'inscrivant dans ce modèle d'économique.

A ce titre, la conférence « Economie circulaire & territoires durables : Quels principes et outils ? » organisée le [vendredi 17 avril](#) devrait apporter des éclairages intéressants, avec notamment une intervention de Jacques Colin sur « **Les évolutions de la Supply Chain à 10 ans face aux défis de l'économie circulaire** ».